



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Banque de France

Question écrite n° 37487

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui donner des informations sur les actions engagées par la Banque de France pour la formation continue des agents. Il souhaite connaître les sommes consacrées à la formation continue par la Banque de France pour les années 2002 et 2003, ainsi que la somme moyenne par agent pour l'année 2002.

Texte de la réponse

La Banque de France a consacré l'équivalent de 7 à 7,5 % de sa masse salariale à la formation continue en moyenne depuis 1998. Ces sommes sont consacrées à des formations techniques, linguistiques ou informatiques. En 2002, la Banque de France a dépensé au total 37 549 956 euros pour la formation continue de ses agents permanents et non-permanents, ce qui représente un montant moyen par agent, de 2 147,06 euros. En 2003, la Banque de France a consacré un total de 36 282 533 euros à la formation continue, soit un montant de 2 086,68 euros par agent. La baisse constatée entre 2002 et 2003 (- 3,5 %) est principalement expliquée par la baisse de l'effectif global de la banque (- 100 agents) et la réduction de la formation continue des agents non permanents (- 42 %).

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37487

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2004, page 2891

Réponse publiée le : 14 septembre 2004, page 7165